

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Corse 1^{re} région sans prospectus : l'expérimentation « Oui pub » porte ses fruits

Depuis février 2023, il n'y a plus de prospectus dans les boîtes aux lettres des Corses, sauf pour ceux qui en font la demande. La Corse est ainsi la 1^{re} région à avoir déployé l'expérimentation nationale « Oui pub » sur l'ensemble de son territoire. Objectifs : réduire le gaspillage de papier et limiter l'hyperconsommation. Le premier bilan dressé est déjà très positif.

Depuis le 2 février 2023, la Corse est la première région de France à tester sur l'ensemble de son territoire le dispositif « Oui pub » issu de la Convention citoyenne pour le climat destinée à réduire la consommation et le gaspillage.

La distribution des imprimés publicitaires non adressés est interdite dans toutes les boîtes aux lettres de l'île, à l'exception de celles arborant un autocollant « Oui Pub ». L'objectif est de tendre vers une publicité moins subie et de réduire le gaspillage de papier lié aux prospectus en ne les distribuant qu'aux foyers qui le demandent. En Corse, les prospectus représentaient en 2022 près de 6 kg par habitant et par an, soit près de 2 000 tonnes de déchets.

La mesure est aussi vue comme un levier pour limiter l'hyperconsommation et conduire à des achats plus réfléchis. Au plan national, 80 %* des Français estiment ainsi que la publicité pousse à consommer de manière excessive.

Un premier bilan déjà positif

Le premier bilan dressé à l'issue des 9 premiers mois d'expérimentation est déjà encourageant. Seulement 5 % des boîtes aux lettres insulaires arborent l'autocollant « Oui pub ». 80 %** des Corses se déclarent satisfaits de ne plus recevoir de publicités.

Dans le même temps, les grandes enseignes ont décidé d'elles-mêmes d'arrêter ou de réduire la distribution des catalogues publicitaires, particulièrement dans le secteur de la grande distribution. Un effort vertueux qui mérite d'être souligné.

Un effet attendu sur la production globale de déchets

Le SYVADEC et les intercommunalités de l'île se félicitent des retombées de cette expérimentation. Ils comptent aussi sur l'effet d'entraînement que cette action de réduction pourrait avoir sur la réduction à la source et le tri des autres flux de déchets.

Vers une généralisation nationale en 2025 ?

D'une durée de 3 ans, l'expérimentation « Oui Pub » se déroulera jusqu'en mai 2025 et permettra d'évaluer dans un cadre clair et transparent le potentiel de réduction des déchets papiers issu de publicités non adressées. Le bilan sera ensuite présenté au Parlement français qui aura à se prononcer sur une généralisation de cette mesure à la France entière.

* Source : Baromètre 2022 Ademe/Obsoco « Sobriété et modes de vie »

** Source : Baromètre 2023 « Les Corses et l'environnement »

Contact presse :

Catherine Vernaz – Responsable communication

Tél. 06 25 44 86 11

Courriel : catherine.vernaz@syvadec.fr